UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

CSA DISP PACA-CORSE / CAPL

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UR UFAP UNSa JUSTICE DE PACA-CORSE

Particularités de notre région

• **Effectif personnel de tous corps et grades**

5 168
Effectif théorique de référence total

759
Nombre total de postes vacants

• **Effectif détenus**

7 700
Capacité théorique en nombre de places

527
Nombre de matelas au sol



Bruno BOUDON

L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Notre engagement est celui d'un syndicalisme de terrain, proche des personnels, utile et combatif dans ses actions

En décembre 2026, vous serez appelés à élire celles et ceux qui porteront votre voix au sein du Comité Social d'Administration Interrégional (CSAI) et de la Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) de la DISP de Marseille.

Notre direction interrégionale traverse une période particulièrement difficile. Chaque jour, les personnels pénitentiaires tiennent l'institution à bout de bras, malgré des conditions de travail dégradées et des exigences toujours plus fortes.

En établissements, en SPIP, en DISP, dans les services administratifs et techniques, chacun mesure les difficultés du terrain : manque d'effectifs, surpopulation carcérale, violences physiques et morales, charge de travail croissante, épuisement professionnel.

Face à cette réalité, **l'Union Régionale UFAP UNSa Justice PACA CORSE** refuse la résignation. Organisation responsable et multi-catégorielle, nous défendons tous les personnels, sans distinction de corps et de grade, à l'exception des Directeurs des Services Pénitentiaires.

Notre équipe rassemble des femmes et des hommes de terrain, **engagés, disponibles et déterminés.** Parce qu'ils partagent votre quotidien, ils connaissent vos réalités et portent des revendications responsables et concrètes.

Nos priorités sont claires : obtenir des effectifs à la hauteur des besoins, améliorer les conditions de travail, renforcer la sécurité des personnels, faire reconnaître l'engagement et les missions exercées.

Nous voulons une organisation syndicale forte, unie et responsable, capable de défendre les personnels avec détermination et sans démagogie.

Notre engagement est celui d'un syndicalisme de terrain, proche des personnels, utile et combatif dans ses actions.

Voter **UFAP UNSa Justice,** c'est choisir une équipe de terrain, unie, combative et pleinement engagée à défendre nos droits et à construire la pénitentiaire de demain.

Vous ferez le choix de l'unité entre les personnels pour construire ensemble notre avenir professionnel et faire respecter nos droits au sein de toutes les instances de dialogue social, locales et interrégionales.

En décembre 2026, donnez de la force à votre voix.

Votez et faites voter UFAP UNSa Justice PACA CORSE.



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens… Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force ! Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSA DISP PACA-CORSE / CAPL

UFAP
UNSa Justice

Nos engagements en région

Voter, c'est exprimer son choix.
Voter, c'est choisir à qui faire confiance.
« Ne pas voter, c'est laisser les autres décider à votre place. »

Pourquoi voter aux élections professionnelles ?

Le droit de vote est un pilier de notre Démocratie et de notre République. **Voter aux élections professionnelles, c'est participer à la vie de notre Administration, c'est faire entendre sa voix et peser sur les choix qui concernent l'ensemble des personnels.**

Les Comités Sociaux d'Administration (CSA) sont des instances où les organisations syndicales interviennent pour discuter, amender et négocier les politiques locales ou régionales. Pour être efficace dans ces lieux d'échange et de décision, il est essentiel d'être représentatif. Il en est de même pour les Commissions Administratives Paritaires (CAP), où chaque agent doit pouvoir être soutenu, écouté, conseillé et défendu avec force et détermination.

Voter, c'est exprimer son choix. Voter, c'est choisir à qui faire confiance.
« Ne pas voter, c'est laisser les autres décider à votre place. »

L'UFAP UNSa Justice est un syndicat qui s'engage et qui tient ses engagements. Depuis bientôt 40 ans, il est présent à vos côtés avec un véritable engagement syndical de proximité, en apportant conseils, soutien et accompagnement au quotidien. Il agit pour défendre vos conditions de travail et répondre concrètement aux difficultés rencontrées sur le terrain.
S'investir au service de ses collègues, c'est défendre la solidarité, la justice, la reconnaissance et le respect de chacun. **C'est aussi porter la voix des personnels,** faire remonter leurs réalités, leurs attentes et leurs revendications, afin que personne ne soit laissé de côté. **Le rôle des représentants du personnel est essentiel, écouter, relayer, défendre et agir avec constance et loyauté.**

L'UFAP UNSa Justice est une organisation syndicale engagée pour l'ensemble des personnels pénitentiaires, qu'ils soient de surveillance, d'insertion et de probation, techniques, administratifs, titulaires, stagiaires, élèves ou contractuels.

Voter UFAP UNSa Justice, c'est agir ensemble. Voter UFAP UNSa Justice, c'est voter utile !

Nordine SOUAB
Délégué de Région

Nos actions





Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

Les listes

Liste CSA DISP


1
Bruno Boudon
SVT BGD
CP Marseille


2
Benjamin Marrou
MAJEN
CD Tarascon


3
David Mantion
CPT
CP Toulon


4
Thomas Forner
BCPEX
MC Arles


5
Amandine Cordier
CPT
CP Aix Luynes

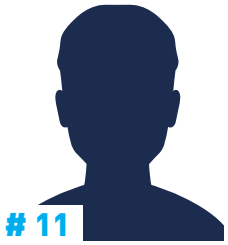

6
Eulalie Nenna
SA
DISP Siege


7
Kamel Belghanem
MAJEN
CP Marseille


8
Severine Isnard
BCPEX
CD Tarascon


9
Valentin Ferret
TECHNICIEN
MA Nice


10
Celine Berthelot
CPIP
SPIP RA Toulon


11
Stephane Houdry
BCPEX
ERIS 13


12
Aminna Mekidiche
SA
CP Aix Luynes

Liste CAPL


1
Benjamin Marrou
MAJEN
CD Tarascon


2
Bruno Boudon
SVT BGD
CP Marseille


3
Azzedine Mali
SVT
CP Aix Luynes


4
Jean-charles Allen
BCPEN
CP Marseille


5
Siaka Bacar
SVT BGD
MA Grasse


6
Lucie Beau
BCPEX
CD Tarascon


7
Nordine Souab
MAJEN
MA Nice


8
Elodie Siragusa
SVTE BGD
CP Toulon


9
Laurent Jessu
BCPEX
MC Arles


10
Celine Guitard
SVTE BGD
MA Ajaccio


11
Alberto Moraes Da Silva
SVT
MA Draguignan


12
Katina Toto
SVTE
EPM Marseille

FLASHEZ-MOI
ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT
Disponible sur App Store
Disponible sur Google play